

La municipalité met à la disposition des habitantes et des habitants des numéros autocollants correspondants à celui de leur adresse. Ils sont destinés à être collés sur les boîtes aux lettres lorsque ces dernières sont éloignées du logement ou que le numéro de l'habitation n'est pas visible. Cette proposition n'a rien d'obligatoire mais permet de faciliter le travail du facteur, des livreurs, et aussi des secours en cas d'urgence. Pour obtenir son adhésif, il suffit de passer le commander en mairie.

CANTINE ET Garderie SOUS LE TIPI

A partir de la rentrée, les parents des élèves scolarisés dans les écoles publiques de Villeneuve-de-Berg, pourront régler les frais de restauration scolaire et le service périscolaire en ligne avec leur carte bancaire. La ville a en effet mis en place avec la Direction générale des finances publiques de l'Ardèche, le dispositif TIPI, (TITres payables Par Internet). Ce nouveau service a nécessité la création d'une régie dématérialisée. Cette dernière a acquis un logiciel grâce auquel les familles pourront réserver les repas et les créneaux de garderie par Internet (informations pratiques fournies à la rentrée). Pour autant, les paiements par chèque ou en espèce restent possibles.

COLIS ET REPAS DE NOËL

Les inscriptions pour les colis et le repas de Noël réservés aux seniors sont ouvertes en mairie jusqu'au 30 septembre.



Inscriptions dès maintenant pour les colis et le repas de Noël.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire dès l'âge de 16 ans, la démarche devant être effectuée dans le trimestre suivant la date anniversaire. Les jeunes non recensés ne peuvent participer ni à la journée de défense et de citoyenneté, ni passer un concours ou un examen d'État avant l'âge de 25 ans ou être inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Portrait D'ÉMILIE DARLIX VIGNERONNE AU CŒUR FIDÈLE

Ses études l'ont éloignée du département mais c'est en Ardèche qu'elle voulait vivre quoiqu'il arrive. Revenue en 2015 Émilie Darlix est aujourd'hui une jeune agricultrice en cours d'installation sur les coteaux de Saint-Giraud.

Portrait



« Je suis une enfant du pays, les familles de mes parents sont de Mirabel et d'Alba, c'est en Ardèche que je voulais vivre. » Émilie Darlix est venue s'installer à Villeneuve-de-Berg après un parcours universitaire et professionnel qui l'a un peu éloignée du département. Elle aura fait des études dans le sport, avant de passer un BTS de technico-commercial puis, une licence de production animale à Poisy, en Haute-Savoie. Depuis toujours, fille d'éleveurs, c'est dans l'agriculture qu'elle voyait son avenir. Mais l'élevage « c'est dur », dit-elle, d'où l'idée de se tourner vers la vigne. Elle travaille alors comme ouvrière agricole chez Vincent Fargier et Manuel Cunin aux Deux Terres, chez Jérôme Jouret, auprès de qui elle avoue « avoir beaucoup appris ».

En 2017, elle suit une formation de cheffe d'exploitation au Pradel et se met en quête de ses propres vignes. L'an dernier, aidée par Jérôme Jouret qui en était l'exploitant, elle signe un bail avec la mairie pour prendre en charge un hectare de vignes sur les coteaux de Saint-Giraud classés en bio, avec lesquels elle contribuera à la cuvée des vendanges tardives de la cave de Montfleury. Pour vivre de sa production, Émilie aurait besoin de disposer de 4 ou 5 hectares supplémentaires, en attendant elle travaille toujours avec les vignerons du Petit Tournon et mène une vie de famille tambour battant auprès de Yanick Pascotto son compagnon et, de Noé et Louis, leurs garçons de 6 et 2 ans.

C'est Nouveau !

Un abri bus à Védignas

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, jusqu'ici, les enfants habitant les quartiers de Védignas, Vazeille et Le Chicon attendaient le bus scolaire à l'arrêt de bus situé en bordure de route pour se rendre à l'école ou au collège au centre-ville. Depuis le courant du dernier trimestre, ils disposent d'un abri pour se protéger et s'asseoir. Installé par les services techniques, l'abri est entièrement construit en bois, ce qui lui permet de se fondre dans le paysage. Du point de vue de son esthétique et de ses matériaux, cette installation est conforme aux recommandations du projet de protection et de valorisation de la vallée de l'Ibie.



PÉTANQUE LE SUCCÈS DU FÉDÉRAL



Le président du club Gérard Valcke.

Il n'y aura eu pas moins de 227 triplettes en lice sur la place des Combettes pour disputer le concours Fédéral à pétanque les 18 et 19 mai à Villeneuve-de-Berg. Tournant tous les ans en un lieu différent du département, il a été pris en charge cette année par La Pétanque du Pays de Berg, Barry

Pétanque Lavilledieu et, la Boule de l'Ibie de Saint-Maurice. 113 jeux tracés pour les premières parties, 227 repas servis à l'Ardéchoise, les organisateurs auront employé les grands moyens. « Le temps était de la partie, même s'il a un peu plu le dimanche, ça a été un beau concours », explique Gérard Valcke, le président du club villeneuvois. Le dimanche, 150 jeunes de moins de 16 ans ont également participé à un concours tandis que se déroulaient les parties finales du Fédéral.

Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Christian Audigier, maire | Rédaction : Christian Audigier, Sylvie Dubois, Pierre Magnetto | Photos : Mairie, Pierre Magnetto, Virginie Volle | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.



Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



ÉDITO



Ce début d'été aura été marqué par un vibrant hommage à Olivier de Serres, le plus célèbre des enfants de Villeneuve-de-Berg dont on célébrait le 400^e anniversaire du décès.

Le spectacle créé par Claude Roche avec des dizaines de bénévoles et les initiatives prises par les associations dédiées à la mémoire de la ville, ont été à la hauteur d'un tel événement.

Alors que sort avec un peu de retard ce dernier numéro du Pitchoun, je voulais revenir sur le budget 2019 voté par le conseil municipal au mois d'avril. En début d'année, un audit du cabinet KPMG indiquait que la situation financière de la commune s'améliore. Ce budget en témoigne. Les investissements consentis par la municipalité pour améliorer la qualité des espaces, des équipements et des services publics connaissent une hausse significative. Dans le même temps, la maîtrise de nos dépenses d'investissement mais aussi de fonctionnement, permet de boucler ce budget sans hausse de la fiscalité.

D'ici notre prochain rendez-vous je vous souhaite une belle fin de saison estivale et vous invite à profiter des manifestations et festivités organisées jusqu'à la fin de l'été.

Christian Audigier, maire

BUDGET 2019 LES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

Le budget 2019 de la commune bénéficie de l'amélioration des finances diagnostiquée par le cabinet KPMG. La hausse des investissements en faveur de réalisations et de projets concrets pour le bien collectif et la stabilité de la fiscalité locale en témoignent.



Dossier

Les travaux de construction du futur restaurant scolaire de l'école maternelle en bonne voie.

Les résultats de l'analyse financière présentée en février par le cabinet conseil KPMG ne souffraient aucune ambiguïté : la situation financière de la commune s'améliore. Ce diagnostic trouve une traduction concrète dans le budget 2019 de la commune voté en avril dernier. Le premier effet est qu'il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité cette année malgré une hausse importante des investissements. En 2018, la ville avait budgété 1,785 million

Un budget de fonctionnement maîtrisé

d'euros d'investissements. En 2019, le montant sera de 2,123 millions d'euros auxquels il faut ajouter les opérations restant à réaliser de l'année précédente, soit un budget d'investissement total en 2019 de 3,127 millions. A quelques jours des derniers coups de pédale du Tour de France, on peut dire que côté finances communales, Villeneuve-de-Berg change de braquet.

CADASTRE CADASTRE EN CONFÉRENCE

Georges Jourdan, Villeneuvois de souche, a consacré toute sa carrière professionnelle au cadastre. Ancien directeur du cadastre de l'Ardèche à Privas, aujourd'hui retraité, il a offert une conférence aux Villeneuvoises et Villeneuvois le 16 mai dernier dans le salon d'honneur de la mairie. Dès l'antiquité, connaître l'étendue et la nature des biens de chacun s'est avéré une nécessité pour délimiter et répartir le foncier. En France, c'est le cadastre napoléonien qui a fixé les grands principes cadastraux encore en vigueur aujourd'hui. D'où le thème de la conférence de Georges Jourdan, « Le cadastre de Napoléon à aujourd'hui ».

SOMMAIRE

- P 1** | ÉDITO DU MAIRE
- LES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE (1^{re} partie)**
- P 2** | **■ CADASTRE EN CONFÉRENCE**
- LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**
- LES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE (2^e partie)**
- P 3** | **■ LES HOMMAGES À OLIVIER DE SERRES**
- LES MANCHES RETROUSSÉES**
- BILAN MITIGÉ POUR LE PLH**
- AGENDA**
- C'EST ARRIVÉ**
- P 4** | **■ EN BREF**
- VIGNERONNE AU CŒUR FIDÈLE**
- C'EST NOUVEAU**
- LE SUCCÈS DU FÉDÉRAL**

Lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h

Vendredi :

8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

PERMANENCES
DES ÉLUS

- **Christian Audigier**, maire, sur rendez-vous au 04 75 94 80 09
- **André Deléage**, 1^{er} adjoint (travaux, voirie et réseaux), lundi 9 h - 12 h
- **Sylvie Dubois**, 2^e adjointe (culture et patrimoine), mercredi 14 h - 16 h et samedi sur rdv
- **Christophe Marijon**, 3^e adjoint (bâtiments communaux), samedi sur rdv
- **Paulette Ganivet**, 4^e adjointe (action sociale), mardi et samedi sur rdv
- **Sébastien Nicolas**, 5^e adjoint (jeunesse et éducation), mercredi 9 h - 12 h
- **Marie-Jeanne Cosse**, 6^e adjointe (urbanisme et aménagement du territoire), mercredi 14 h - 16 h sur rdv
- **Serge Brousset**, conseiller municipal (sports et festivités), mercredi 9 h 30 - 12 h
- **Jean-Paul Roux**, président de la communauté de communes Berg et Coiron, Hôtel de Malmazet, 07170 Villeneuve-de-Berg, 04 75 94 07 95
- **Sylvie Dubois**, conseillère départementale, Conseil départemental, Quartier La Chaumette, BP 737, 07007 Privas cedex, 04 75 66 77 07, sdubois@ardeche.fr

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale** : 04 75 94 75 95
- **Services techniques** : dst@villeneuvedeberg.fr
- **Déchetterie** : 04 75 94 76 45, du lundi au samedi 9 h - 11 h 45, mercredi 9 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h
- **SIDOMSA** : 04 75 94 33 57
- **SIVOM** : 04 75 94 82 94
- **SAUR** : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuvedeberg.fr



Les vestiaires et les douches du stade Ducharme bientôt refaits à neuf.

La ville doit maîtriser
son développement
dans un contexte
budgétaire qui reste
malgré tout contraint.

L'écriture d'un budget est toujours un exercice complexe et pas toujours bien compréhensible par tous. Les grandes masses budgétaires présentées ci-dessus sont toutefois significatives des orientations données à cet exercice 2019. Elles deviendront d'autant plus palpables pour les Villeneuvoises et les Villeneuvois qu'elles vont se traduire par des services améliorés et des réalisations et aménagements qui seront soit achevés, soit lancés. Le plus gros poste budgétaire, 457 000 euros, sera destiné à la construction de voirie et de réseaux divers avec deux chantiers emblématiques, l'aménagement urbain de la rue Toutes Aures et la sécurisation des accès piétonniers et cyclistes à l'école publique du Parc, avec le projet Mobillyco. Un projet qui fait entrer Villeneuve-de-Berg dans l'ère des modes doux de déplacement et de mobilité sur une portion de son territoire.

Pas de ligne budgétaire sans fond

Très attendu aussi, le nouveau restaurant scolaire de l'école maternelle. Son coût s'élève à 510 000 euros. Son aménagement va grandement changer le quotidien des jeunes élèves qui prennent leur repas dans une structure provisoire installée dans la cour de l'école. On notera aussi que l'entretien et la modernisation des bâtiments communaux absorbera plus de 284 000 euros.

C'est un peu devenu la quadrature du cercle depuis le début de la mandature. Le dossier de construction de la future médiathèque municipale intégrant la bibliothèque, le centre multimédia et une Maison des services publics, continue d'avancer (voir Pitchoun 1^{er} trimestre 2019). Le coût des opérations comprenant la démolition des préfabriqués de la rue du Jardin public et la construction du nouveau bâtiment dépasse 1,5 million d'euros. En raison de son caractère structurant pour la diffusion de la culture et de la lecture sur un territoire bien plus large que celui de la commune, le projet doit bénéficier d'importantes subventions - il est aussi éligible à l'aide du fonds européen FEDER - grâce auxquelles le reste à charge de la commune ne serait plus que de 285 000 euros. Mais tous les contributeurs n'ont pas encore confirmé de leur engagement. La future bibliothèque est inscrite au budget 2019 de la commune, son financement reste à boucler.

Ces investissements touchent les lieux publics fréquentés tout au long de l'année par les habitantes et les habitants : écoles, salles publiques... La plupart des équipements sportifs sont concernés avec en particulier le réaménagement des vestiaires et douches du stade de foot, la réfection du sol de la salle Cornet ou la rénovation des locaux de La Pétanque du Pays de Berg. Voici les grandes lignes du budget 2019. Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif mais de visualiser les ambitions de l'équipe municipale à moyen et long terme. Les projets structurants tels ceux de la cantine de la maternelle, de la création de réseaux, de la requalification de certaines rues, de la modernisation de bâtiments publics, ont vocation à s'inscrire dans un temps long, à contribuer à la transformation de la ville. Mais autant rester lucide. Le diagnostic présenté par KPMG ne signifie pas pour la ville l'ouverture d'une ligne budgétaire sans fond. La composition du budget 2019, comme les précédentes, s'inscrit dans un contexte contraint à la fois par la diminution globale des dotations de l'État et par la dépendance aux subventions et aides d'autres collectivités et institutions pour boucler les financements.



Le spectacle villeneuvois créé par Claude Roche.

C'est sans nul doute le Villeneuvois le plus célèbre et, quatre siècles après sa mort, les préceptes du "père de l'agriculture moderne" sont plus que jamais d'actualité. Deux événements ont commémoré ce quatrième centenaire. Le premier, c'est la pièce en dix tableaux créée par le dramaturge Claude Roche, spécialiste du masque, dont trois représentations ont été données au stade Raoul Verdu les 5, 6 et 7 juillet. Durant près d'une année, des dizaines de bénévoles de tous âges dont les enfants des écoles, se sont affairés pour la confection des costumes, masques et décors dessinés par Claude Roche. Sa pièce, inspirée du "Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs", l'œuvre majeure du seigneur du Pradel, de sa biographie et de son contexte contemporain, a fait stade comble trois soirs durant. Par ailleurs, l'Association de sauvegarde du patrimoine villeneuvois, l'Association des enfants et amis et la municipalité ont organisé le 6 juillet avec une guide une visite de la ville sur les traces d'Olivier de Serres, suivie d'un concert de musique de la Renaissance à l'église.

LOGEMENT
BILAN MITIGÉ POUR LE PLH

Alors que le Plan Local de l'Habitat arrive à expiration à la fin de l'année, une étude de la communauté de communes montre que les orientations fixées en 2012 ont difficilement été tenues. Le prochain PLH devra corriger le tir.

Adopté en 2012 par la communauté de communes Berg et Coiron, le PLH (Plan Local pour l'Habitat) s'achèvera fin 2019. Sa vocation est de fixer les orientations, les actions et les moyens mis en place par la collectivité pour répondre aux besoins en logements de toutes les catégories de population. En avril dernier, la communauté a publié un état des lieux s'appuyant sur l'évolution démographique, sur l'âge de la population, sur la

Le conseil municipal des enfants organisait en mai une journée citoyenne, nettoyage et plantation de fleurs pour sensibiliser à la propreté et à l'embellissement de la ville. Une soixantaine de personnes de tous âges, ont participé le 4 mai à la journée citoyenne organisée en faveur de la propreté et de l'embellissement de la ville. Le rendez-vous avait été fixé place des Combettes à 7 h 30 pour pouvoir lancer les opérations à 8 h. Par petits groupes, les participants ont sillonné les rues de la ville pour y ramasser canettes, papiers gras, cartons et autres déchets abandonnés sur la voirie par des personnes faisant preuve d'incivilité.



Tous les participants étaient revêtus d'un tee-shirt vert, portant le nom des commerçants impliqués dans la journée citoyenne.

Au total, ils ont ramassé de quoi remplir une benne. A partir de 10 h, la matinée a été consacrée à la plantation de fleurs dans les bacs existants et dans les bacs supplémentaires installés par la mairie. La manifestation s'est terminée par une collation offerte par les commerçants villeneuvois très impliqués dans cette initiative. Cette manifestation, marquée par son caractère intergénérationnel et par sa vocation à sensibiliser le public, fait l'objet d'une expo photos visible à l'Hôtel Malmazet jusqu'à la fin de l'été.

■ **Exposition**
Jusqu'au 24/08,
peintures de Jean
Amoros, Hôtel Malmazet

- **Pétanque**
Les vendredis 9 et 30/08, 19 h, challenge Gilbert Brousset et challenge des Amis, organisé par La Pétanque du Pays de Berg, boulodrome av. Jacques Dupré
- **Marchés nocturnes**
Les mardis 13 et 20/08, Mardis villeneuvois, centre-ville
- **Patrimoine**
Jeudi 15/08, 10 h 30, visite guidée, départ place Olivier de Serres
- **Fête votive**
Du vendredi 23 ou lundi 26/08, manèges et jeux pour les enfants, concours de boules lyonnaises, animation musicale avec MTI Music tour, centre-ville
- **Bibliothèque**
Les mercredis de 9 h 15 à 12 h 15 (sauf 14/08), les dimanches de 10 h 30 à 11 h 30, horaires estivaux d'ouverture de la bibliothèque, reprise le 21 août

C'est
Arrivé
!

Les montagnards
de l'Ovalie

C'est l'Ardèche qui a accueilli cette année le Challenge des montagnards dont on fêtait la 21^e édition. La manifestation a été initiée en 1998 par Julien Cambérabéro, alors président du comité départemental 07 de rugby, avec ses pairs de l'Ariège, de la Corse et des Pays de Savoie. Du vendredi 31 mai au jeudi 2 juin, à Privas, à Villeneuve-de-Berg et à Bourg-Saint-Andéol, les sélections des quatre délégations se sont opposées dans un tournoi amical dont la Savoie est sortie vainqueur. Chaque délégation comprenait environ 37 personnes hébergées au camping Le Pommier. Villeneuve-de-Berg aura été l'épicentre de ce long week-end de rugby, l'OBCH ayant eu la lourde responsabilité de gérer l'intendance et la restauration des délégations et des personnalités associées (élus, sponsors), soit près de 180 personnes mises au régime gastronomique d'Alain Raux.